



EQUIPES RELIANCE

Les cheminements Amoris Laetitia mode d'emploi

Naissance des cheminements et Genèse.

Les réflexions qui ont précédées l'élaboration de ces cheminements sont nées avant les synodes de la famille dans certains groupes et mouvements qui accueillait et accompagnaient déjà les personnes divorcées et « divorcées remariées » dans un soucis toujours plus grand d'intégration et qui constataient la souffrance de ces fidèles devant l'exclusion de toute vie sacramentaire ainsi que la marginalisation que cette discipline produisait sur la participation de ces pratiquants aux « services » d'Eglise.

Le questionnaire préparatif au premier synode reçu très tardivement, a déjà fait l'objet de premières contributions envoyées par ces mouvements et groupes avec comme demande essentielle la réintroduction aux sacrements, pour « sortir de l'impasse »

Le synode de 2014 a été suivi avec beaucoup d'intérêt et l'année inter synodale a donné lieu a beaucoup de concertations débouchant sur de nombreuses contributions qui ont été envoyées aux diocèses, à la conférence des évêques de France, et même directement au conseil pontifical pour la famille et pour les laïcs au Vatican. Était pour la première fois mentionné « les chemins d'Emmaüs », réflexion sur les conditions, en Eglise, de retour aux sacrements pour des fidèles divorcées-remariés, rappelant l'urgence de la situation dans le monde occidental, la nécessaire décentralisation pour traiter de cette question là où elle est prégnante, avec la participation des personnes concernées dans les groupes de réflexions sur cette pastorale dédiée, l'information et l'adhésion à la démarche par toute la communauté, la transparence de la proposition, l'accompagnement en petites équipes , et les modalités des « signes » de retour à la pratique des sacrements attendu par les personnes concernées , sans oublier la préoccupation pour l'éducation de leurs enfants.

Ces contributions pastorales sont sans doute à l'origine de l'invitation au synode de 2015 des responsables de deux de ces mouvements : les équipes Reliance, créées en 2000 suite à la demande de Jean-Paul II pour accueillir les couples divorcés, engagées dans une nouvelle union, et l'association SeDiRe Lyon qui accompagnait les personnes désirant vivre un temps de prière à l'occasion de leur nouvelle union.

Il est très important de noter qu'ainsi la pastorale des personnes divorcées et « divorcées-remariées » était présente au synode, qu'une allocution de trois minutes présentant la situation et la demande de ces personnes a été entendue par tous les pères synodaux et que leur parole a été également portée dans les petits cercles de discussion.



EQUIPES RELIANCE

Le rapport final du synode de 2015, a été voté dans son intégralité selon l'*Ordo Synodi* défini par Benoît XVI, les articles portant sur les questions des personnes divorcées et « divorcées remariées » ont donc fait l'objet du consensus de l'Eglise ! Le pape François utilisera au maximum l'ouverture possible contenue dans ces articles, mais n'ira pas au-delà.

Les Equipes Reliance, du fait de leur participation au Synode pour la famille de 2015 ont été inspirées par l'homélie du pape François pour la messe de clôture du synode le 25 octobre 2015. L'évangile de ce jour était celui de Marc au chapitre 10 (Mc 10, 48-52) : l'aveugle Bartimée. Le pape François nous enseigne :

« Bien qu'il vienne de commencer le chemin le plus important, celui qui va vers Jérusalem, il [Jésus] s'arrête encore pour répondre au cri de Bartimée. Il se laisse toucher par sa demande, il se laisse impliquer dans sa situation. Il ne se contente pas de lui faire l'aumône, mais il veut le rencontrer en personne. Il ne lui donne ni indications, ni réponses, mais il lui pose une question : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » (Mc 10, 51). »

En attendant la sortie de l'exhortation qui devait suivre, nous avons élaboré un questionnaire que nous avons envoyé à tous nos équipiers Reliance et à d'autres couples « divorcés-remariés » sur le thème « Que veux-tu que je fasse pour toi ». L'idée était de bien partir de leurs expériences et de leurs demandes pour construire, avec eux, une réponse. La synthèse des réponses au questionnaire a été faite et a permis l'ébauche d'un processus. La sortie d'*Amoris Laetitia* a confirmé nos intuitions et nous a permis, avec une certaine assurance, de proposer ces « cheminements Amoris Laetitia » en s'appuyant sur la Parole de Dieu, en l'occurrence l'évangile de Marc 10, 48-52. Mais bien sûr d'autres évangiles de la rencontre avec le Christ peuvent tout aussi bien convenir tels que (Luc 18, 35-43), (Mt 20, 29-34) ou encore (Luc 15, 11-32) le Père et ses deux fils, (Luc 19, 1-10) Zachée, (Luc 24, 13-35) les disciples d'Emmaüs, (Jean 4,7-30) la samaritaine.

Comment faire.

Vous avez donc avec les trois documents joints toute la matière première pour construire avec le groupe que vous allez accompagner, un cheminement original et adapté, autant dans sa forme que dans sa durée.

Le questionnaire et le compte-rendu du questionnaire.

Il permet de comprendre, la différence des sensibilités, la multitude des demandes, l'insistance de passer par certaines étapes incontournables dans la reconstruction personnelle.



EQUIPES RELIANCE

Les domaines de discernements.

Issus du chapitre VIII *d'Amoris laetitia*, complétés par des propositions d'évêques comme Mgr Kasper avant même le synode, ces domaines de questionnements sont des jalons importants pour une reconstruction personnelle, une pacification des relations familiales, une confiance renouvelée en l'Église, un discernement pour le nouveau chemin de vie, et pour ceux qui s'engagent dans une nouvelle relation, une aide à la construction de cette nouvelle union, et une réflexion sur leur demande spirituelle et sacramentelle.

Le document des cheminements Bartimée.

Ce n'est pas un livret « tout fait », mais plutôt un processus largement ouvert, une trame que l'on peut décliner. Même s'il s'adresse à des couples en situations dites « irrégulières », ce cheminement peut être parcouru par une seule des deux personnes du couple, ou ne pas avoir la même issue si la demande sacramentelle est différente par exemple. On peut même penser qu'une personne qui n'est pas engagée dans une nouvelle union, peut faire ce cheminement avec profit pour se pacifier avant de retourner à la communion sacramentelle et discerner le choix du chemin de vie qu'elle souhaite pour l'avenir. Selon les personnes, les types de communautés, il faudra faire preuve d'écoute, d'invention et d'audace avec le souffle de l'Esprit.

Déjà des premières expérimentations de ces chemins donnent leurs premiers fruits : des personnes retrouvent la joie de vivre l'intégration sacramentelle pleine et entière au sein de leur communauté et leurs communautés ont reçu la joie de la conversion du regard qui leur a fait découvrir que « *la miséricorde n'est pas seulement l'agir du Père, mais elle devient le critère pour comprendre qui sont ses véritables enfants. En résumé, nous sommes invités à vivre de miséricorde parce qu'il nous a d'abord été fait miséricorde* » (AL310 MV9).

Alors bonne route dans la joie de l'AMOUR